



## Ville de Saint-Lambert

AVIS D’AFFICHAGE  
Concours numéro **2019-07**

<b>TITRE DE L’EMPLOI :</b>	<b>Chef de la division des arts et de la culture</b>	<b>DIVISION :</b>	Division des arts et de la culture
<b>CATÉGORIE :</b>	Cadre	<b>STATUT :</b>	Régulier
<b>TRAITEMENT :</b>	Selon le protocole en vigueur	<b>LIEU DE TRAVAIL :</b>	Saint-Lambert (Québec)
<b>HORAIRE :</b>	35 heures par semaine	<b>DURÉE DE L’AFFICHAGE :</b>	1er au 15 février 2019

### MANDAT :

Vous aurez à planifier, organiser, diriger et contrôler l’ensemble des activités de la division des arts et de la culture.

### DÉFIS RELIÉ AU POSTE :

- Gérer plusieurs projets dans le cadre de l’entente de développement culturel de la Ville avec le Ministère de la Culture et des Communications;
- Développer la concertation et le partenariat avec les divers acteurs du développement (les organismes culturels reconnus, la Corporation de développement économique, les partenaires, etc.);
- Poursuivre les initiatives de médiation culturelle et de valorisation du patrimoine.

### FONCTIONS :

- Voir à la planification, au développement et à la mise en œuvre des activités culturelles en tenant compte de la Politique culturelle de la Ville de Saint-Lambert;
- Voir à une saine gestion du centre multifonctionnel et de ses équipements;
- Collaborer au bon fonctionnement et à l’accessibilité des installations culturelles;
- Offrir une programmation culturelle variée et de qualité;
- Orienter, stimuler et voir au bon fonctionnement des organismes et des groupes culturels locaux;
- Soutenir les organismes relatifs à son secteur d’intervention;
- Coordonner le comité consultatif culturel;
- Identifier les besoins, analyser les demandes des organismes et des citoyens, élaborer des plans de développement et faire les recommandations nécessaires;
- Élaborer et négocier des ententes au nom de la Ville dans les domaines relevant de sa division et en assurer la mise en application et le suivi;
- Préparer le budget de sa division et en assurer le suivi;
- Voir au respect des différentes politiques, directives et normes applicables;
- Effectuer toute autre tâche connexe jugée pertinente par son supérieur.

### EXIGENCES :

- Détenir un baccalauréat en récréologie, en animation culturelle ou dans un domaine connexe à l’emploi;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d’expérience dans un service municipal de loisirs de culture ou de vie communautaire.
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit);
- Bonne connaissance de l’anglais (oral et écrit);
- À l’aise avec l’utilisation des outils informatiques;
- Posséder un sens profond du service à la clientèle;
- Capacité de jugement reconnue;
- Habiletés marquées pour la gestion budgétaire;
- Sens de l’initiative, du leadership et être dynamique;
- Être capable de faire une bonne analyse des tendances et des besoins en matière d’activités culturelles et artistiques.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae ou compléter le formulaire de demande d’emploi de la Ville, en mentionnant clairement le numéro de concours **2019-07**, au plus tard le 15 février 2019, avant 17h00, à l’adresse suivante :

#### Ville de Saint-Lambert - Direction des ressources humaines et des communications

55, avenue Argyle  
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3  
Courriel : [dotation@saint-lambert.ca](mailto:dotation@saint-lambert.ca)  
Télécopieur : 450 672-3732

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d’accès à l’égalité en emploi et invite les membres des communautés culturelles à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d’alléger le texte.